

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1015

11 octobre 2005

### SOMMAIRE

ABS Luxembourg, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	48693	Fingecom Holding S.A., Luxembourg . . . . .	48687
Alcentra Mezzanine No. 1, S.à r.l., Luxembourg . .	48710	Finteco International S.A., Luxembourg . . . . .	48690
Aprovia Management GFA, S.à r.l., Munsbach . . .	48689	Finter Fund Management Company S.A., Luxem- bourg . . . . .	48699
B & B Investments S.A., Luxembourg . . . . .	48700	Finter Fund Management Company S.A., Luxem- bourg . . . . .	48698
B & B Investments S.A., Luxembourg . . . . .	48700	Galiver Holding S.A., Luxembourg . . . . .	48688
B & B Investments S.A., Luxembourg . . . . .	48700	Gecom S.A., Luxembourg . . . . .	48687
Benetton Holding International N.V. S.A., Luxem- bourg . . . . .	48684	GLAE, Groupement Luxembourgeois de l'Aé- ronautique et de l'Espace, A.s.b.l., Luxem- bourg . . . . .	48717
Benetton International Property N.V. S.A., Luxem- bourg . . . . .	48684	Globehotels S.A., Luxembourg . . . . .	48682
Benetton International S.A., Luxembourg . . . . .	48683	HIM (Habitats et Investissements Immobiliers) Holding S.A., Luxembourg . . . . .	48693
Benetton Real Estate International S.A., Luxem- bourg . . . . .	48682	Imes Luxembourg S.A., Howald . . . . .	48691
Bentim International S.A., Luxembourg . . . . .	48690	Imes Luxembourg S.A., Howald . . . . .	48694
Bétons Frais S.A., Schifflange . . . . .	48680	Itefin S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	48693
Cairnbulg Securities, S.à r.l., Pétange . . . . .	48709	IW Investments S.A., Luxembourg . . . . .	48692
Chemcore S.A., Luxembourg . . . . .	48692	K.A.M. Holding S.A., Luxembourg . . . . .	48685
Colinas S.A., Luxembourg . . . . .	48687	K.A.M. Holding S.A., Luxembourg . . . . .	48688
(Le) Combe S.A., Luxembourg . . . . .	48674	Kronospan Holdings, S.à r.l., Soleuvre . . . . .	48684
(Le) Combe S.A., Luxembourg . . . . .	48674	Lux Technicom, S.à r.l., Crauthem . . . . .	48680
(Les) Compagnons du Terroir, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	48676	Lux-Jardins, S.à r.l., Schifflange . . . . .	48720
CRM Services S.A., Luxembourg . . . . .	48693	Lux-LP, S.à r.l., Steinfort . . . . .	48712
Delian S.A., Bertrange . . . . .	48713	Luxalpha Sicav, Luxembourg . . . . .	48694
Développement Agricole et Rural S.A., Luxem- bourg . . . . .	48683	Luxalpha Sicav, Luxembourg . . . . .	48694
DH Real Estate Austria, S.à r.l., Luxembourg . . . .	48692	Luxgas-Handel, GmbH, Uebersyren . . . . .	48681
DH Real Estate Finance, S.à r.l., Luxembourg . . .	48693	M.D.Z. S.A.H., Luxembourg . . . . .	48691
DH Real Estate Luxembourg IV, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	48708	MD2 Marketing Diffusion, S.à r.l., Luxembourg . .	48681
DH Real Estate Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	48694	Menuiserie Hilger, S.à r.l., Manternach . . . . .	48681
Dotcom S.A., Luxembourg . . . . .	48686	Merrill Lynch Fund Management Company S.A., Luxembourg . . . . .	48716
Enna S.A.H., Luxembourg . . . . .	48683	Merrill Lynch Fund Management Company S.A., Luxembourg . . . . .	48716
Eurothermic S.A., Mondercange . . . . .	48696	MFS Investment Management Company (Lux) S.A., Luxembourg . . . . .	48716
Fiber Investments S.A., Luxembourg . . . . .	48677	MFS Investment Management Company (Lux) S.A., Luxembourg . . . . .	48716
Fiddiam S.A., Luxembourg . . . . .	48675	Montrouge Campus, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	48685
Fidipart, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	48686	Naro, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	48681
Fimvibelux S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	48699		
Fimvibelux S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	48699		

Nittler All Tours S.A., Luxembourg . . . . .	48681	Sports Group Development S.A., Luxembourg . . .	48692
Nory Invest S.A., Luxembourg . . . . .	48710	Springer Science + Business Media Finance, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	48691
Novator Telecom Finland, S.à r.l., Luxembourg . .	48701	Star World S.A., Luxembourg . . . . .	48682
Octantis, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	48674	Swip Global Sicav, Luxembourg . . . . .	48715
Peiperleck S.A., Luxembourg . . . . .	48677	Swip Global Sicav, Luxembourg . . . . .	48715
ProLogis European Holdings VII, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	48676	Switex S.A.H., Luxembourg . . . . .	48686
ProLogis European Holdings VIII, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	48676	Switex S.A.H., Luxembourg . . . . .	48690
ProLogis Netherlands III, S.à r.l., Luxembourg . .	48675	Taz Holding S.A., Luxembourg . . . . .	48688
ProLogis UK X, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	48675	TRW Automotive Finance (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	48692
R.P.S. Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	48682	Transass S.A., Schifflange . . . . .	48676
(La) Romantica, S.à r.l., Bettembourg . . . . .	48696	(Les) Trois Effe S.A., Luxembourg . . . . .	48687
Royal 22 S.A., Luxembourg . . . . .	48709	Tumba, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	48691
S&F Participations, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	48686	UBS Luxembourg Sicav, Luxembourg . . . . .	48695
Sainte Andrée Holding S.A., Luxembourg . . . . .	48700	UBS Luxembourg Sicav, Luxembourg . . . . .	48695
Sanilux, S.à r.l., Strassen . . . . .	48715	UBS Luxembourg Sicav, Luxembourg . . . . .	48696
Sella Capital Management, Sicav, Luxembourg . .	48695	Unit Investments S.A.H., Luxembourg . . . . .	48683
Solpar S.A., Luxembourg . . . . .	48689	Villapool S.A., Luxembourg . . . . .	48690
Solpar S.A., Luxembourg . . . . .	48689	Vinifin International S.A., Luxembourg . . . . .	48677
Soparsec S.A.H., Luxembourg . . . . .	48681	Vyva S.C.I., Bettborn . . . . .	48696
Sorelu S.A., Luxembourg . . . . .	48685		

**OCTANTIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 84.842.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07405, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

*Pour compte de OCTANTIS, S.à r.l.*

COMPTIS S.A.

Signature

(043694.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**LE COMBE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 89.277.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05796, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2005.

LE COMBE S.A.

Signatures

(043782.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**LE COMBE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 89.277.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05800, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2005.

LE COMBE S.A.

Signatures

(043781.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**ProLogis UK X, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 1.800.000,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 70.889.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05344. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043379.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

**ProLogis NETHERLANDS III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.600.000,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 65.974.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05349. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043377.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

**FIDDIAM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 259, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 44.695.

*Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 11 avril 2005*

L'an deux mille cinq, le 11 avril à quinze heures.

Le Conseil d'Administration s'est réuni, ce jour, au siège de la société anonyme FIDDIAM S.A. 259, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 44.695.

La séance est présidée par Monsieur Hirtz Jean-Claude, administrateur-délégué, lequel constate que les Administrateurs présents ou représentés réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer sur la question figurant à l'ordre du jour:

1. Pouvoir à l'Administrateur-Délégué de négocier avec la société NUTRIFORM LLC de l'acquisition de l'exploitation commerciale.

2. Désignation d'une «enseigne commerciale» supplémentaire exploitée par la société.

*Résolutions*

Les membres du Conseil d'Administration ont décidé:

- D'accorder tout pouvoir à l'Administrateur-délégué pour l'acquisition de l'exploitation commerciale de la société NUTRIFORM LLC;

- De l'exploitation par la société FIDDIAM S.A. de l'enseigne commerciale supplémentaire NUTRIFORM.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

B. Kornek / F. Buczek / J.-C. Hirtz

*Administrateur / Administrateur / Administrateur-Délégué, Président de séance*

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07488. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(043426.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

**ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 10.000,-**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 96.998.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05327. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043392.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

**ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,-**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 89.987.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05326. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043393.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

**LES COMPAGNONS DU TERROIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 46.833.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(043431.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

**TRANSASS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Schifflange, Zone Industrielle «Um Monkeler».

R. C. Luxembourg B 25.619.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 avril 2005*

La société MAZARS est renommée comme commissaire pour l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2005.

MAZARS

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06903. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043503.3/1682/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

**VINIFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 17, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 39.179.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 avril 2005*

Messieurs Giorgio Cirolini et Matteo Bruno Lunelli (catégorie A) ainsi que Monsieur Vincenzo Arno' et Madame Simone Retter (catégorie B) sont renommés administrateurs pour une nouvelle période d'un an. Monsieur Angelo De Bernardi est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Luxembourg, le 13 avril 2005.

Pour extrait sincère et conforme  
VINIFIN INTERNATIONAL S.A.  
V. Arno'  
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06353. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(043403.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

**PEIPERLECK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.  
R. C. Luxembourg B 47.642.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle  
tenue à Luxembourg le 18 mai 2005 à 16.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le mandat de M. Stephan E. Amgwerd en tant qu'Administrateur est reconduit pour une période de 6 ans;
- Le mandat de Mme Daniela Morocutti en tant qu'Administrateur est reconduit pour une période de 6 ans;
- Le mandat de ProServices MANAGEMENT, S.à r.l. en tant qu'Administrateur est reconduit pour une période de 6 ans;
- Le mandat de EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l. en tant que Commissaire est reconduit pour une période de 6 ans;
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire arriveront à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2011.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour PEIPERLECK S.A.  
ProServices MANAGEMENT, S.à r.l.  
Administrateur  
M. Bogers  
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07246. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(043410.3/1084/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

**FIBER INVESTMENTS S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
H. R. Luxemburg B 108.183.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendfünf, am siebenundzwanzigsten mai.

Vor dem unterschriebenen Notar Alphonse Lentz, im Amtssitz in Remich (Grossherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

1. Herr René Faltz, Rechtsanwalt, beruflich wohnhaft in L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, hier vertreten durch Herrn Lennart Stenke, Direktor, beruflich wohnhaft in L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift, gegeben in Luxemburg am 26. Mai 2005.

2. Herr Lennart Stenke, vorgenannt.

Welche Vollmacht, nachdem sie ne varietur von dem Komparenten und dem amtierenden Notar unterschrieben wurde, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparenten, namens wie sie handeln, den unterzeichneten Notar ersuchten, die Satzung einer von ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu dokumentieren.

**Art. 1.** Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen, welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine Aktiengesellschaft gegründet unter der Bezeichnung FIBER INVESTMENTS S.A.

Die Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer gegründet.

Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg. Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrats können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligung unter irgendeiner Form an luxemburgischen und ausländischen Unternehmen, der Erwerb durch Ankauf, Unterzeichnung oder auf andere Art und Weise, sowie die Abtretung durch Verkauf, Tausch, oder auf andere Art und Weise von Aktien, Gutscheinen, Obligationen, Wertpapieren und allen anderen Arten von Wertpapieren sowie der Besitz, die Verwaltung, Förderung und Verwertung ihrer Beteiligungen. Ausserdem kann die Gesellschaft als Wirtschaftsberater tätig sein.

Die Gesellschaft kann auch in Immobilien investieren.

Die Gesellschaft kann alle Geschäfte tätigen, seien sie beweglicher oder unbeweglicher, finanzieller oder industrieller, handels- oder zivilrechtlicher Natur, direkt oder indirekt in Verbindung mit dem Gesellschaftszweck. Sie kann ebenfalls alle unbewegliche Güter betreffende Geschäfte tätigen, sei es durch Kauf, Verkauf, Ausnützung oder Verwaltung von Immobilien.

Sie kann ihren Zweck direkt oder indirekt erfüllen, sei es in ihrem eigenen Namen oder für Dritte, allein oder in Verbindung mit anderen, bei der Erledigung aller Geschäfte, die zur Erreichung des genannten Zwecks, oder des Zwecks der Gesellschaften, deren Interessen sie vertritt, führen.

Allgemein kann sie jegliche Überwachungs- und Kontrollmassnahmen ausführen, die sie zur Bewerkstelligung und zur Entwicklung ihres Ziels für nötig hält.

**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt zweieunddreissigtausend Euro (32.000,- EUR), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf dreihundertzwanzigtausend Euro (320.000,- EUR) festgesetzt, eingeteilt in zehntausend (10.000) Aktien ohne Nennwert.

Das genehmigte und das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft können erhöht oder herabgesetzt werden, durch Beschluss der Generalversammlung, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist, wie in Artikel 6 dieser Satzung vorgesehen ist.

Desweiteren ist der Verwaltungsrat ermächtigt, während der Dauer von sechs Jahren, beginnend am Datum der Unterzeichnung der gegenwärtigen Urkunde, das gezeichnete Aktienkapital jederzeit im Rahmen des genehmigten Kapitals zu erhöhen. Diese Kapitalerhöhungen können durchgeführt werden durch Zeichnung und Ausgabe neuer Aktien, mit oder ohne Emissionsprämie, je nach den Beschlüssen des Verwaltungsrats. Der Verwaltungsrat ist im besonderen ermächtigt, neue Aktien auszugeben, ohne dabei den alten Aktionären ein Vorzugsrecht einzuräumen. Der Verwaltungsrat kann jedes Verwaltungsratsmitglied, Direktor, Prokurist oder jede andere ordnungsgemäss bevollmächtigte Person beauftragen, die Zeichnungen der neu auszugebenden Aktien und die Zahlung für die Aktien, welche die ganze oder teilweise Kapitalerhöhung darstellen, entgegenzunehmen.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäss den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien zurückkaufen.

**Art. 4.** Die Aktien der Gesellschaft lauten auf den Namen oder den Inhaber oder können teilweise unter der einen oder der anderen Form ausgegeben werden, nach Wahl der Aktionäre, jedoch unter Beachtung der gesetzlichen Einschränkungen.

Die Gesellschaft erkennt nur einen Aktionär pro Aktie an. Im Falle wo eine Aktie mehrere Besitzer hat, kann die Gesellschaft die Ausübung der aus dieser Aktie hervorgehenden Rechte suspendieren bis zu dem Zeitpunkt wo eine Person als einziger Eigentümer dieser Aktie gegenüber der Gesellschaft angegeben wurde.

**Art. 5.** Jede ordnungsgemäss konstituierte Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft vertritt alle Aktionäre der Gesellschaft. Sie hat die weitesten Befugnisse, um alle Handlungen der Gesellschaft anzuordnen, durchzuführen oder zu betätigen.

**Art. 6.** Die jährliche Hauptversammlung findet statt am Geschäftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort, am vierten Donnerstag des Monats Juni um 18.00 Uhr und zum ersten Mal im Jahre 2006.

Sofern dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt. Die jährliche Generalversammlung kann im Ausland abgehalten werden, wenn der Verwaltungsrat nach eigenem Ermessen feststellt, dass aussergewöhnliche Umstände dies erfordern.

Die übrigen Versammlungen können zu der Zeit und an dem Ort abgehalten werden, wie es in den Einberufungen zu der jeweiligen Versammlung angegeben ist.

Die Einberufungen und Abhaltung jeder Hauptversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen, soweit die vorliegenden Statuten nichts Gegenteiliges anordnen.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme, sofern das Gesetz und die vorliegenden Statuten nichts anderes vorsehen. Jeder Aktionär kann an den Versammlungen der Aktionäre auch indirekt teilnehmen in dem er schriftlich durch Kabel, Telegramm, Telex oder Telekopie eine andere Person als seinen Bevollmächtigten angibt.

Sofern das Gesetz nichts Gegenteiliges anordnet, werden die Entscheidungen der ordnungsgemäss einberufenen Generalversammlungen der Aktionäre durch die einfache Mehrheit der anwesenden und mitstimmenden Aktionäre gefasst.

Der Verwaltungsrat kann jede andere Bedingung festlegen welche die Aktionäre erfüllen müssen um zur Generalversammlung zugelassen zu werden.

Wenn sämtliche Aktionäre an einer Generalversammlung der Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung der Generalversammlung im voraus zu kennen, kann die Generalversammlung ohne Einberufung oder Veröffentlichung stattfinden.

**Art. 7.** Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, welche nicht Aktionär zu sein brauchen.

Die Verwaltungsratsmitglieder werden von den Aktionären während der jährlichen Generalversammlung für eine Amtszeit, die sechs Jahre nicht überschreiten darf, gewählt; die Wiederwahl ist zulässig. Sie können beliebig abberufen werden.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Hauptversammlung nimmt die entgeltige Wahl vor.

**Art. 8.** Der Verwaltungsrat kann unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden und einen Vizepräsidenten wählen.

Die Sitzungen des Verwaltungsrats werden von dem Vorsitzenden oder auf Antrag von zwei Verwaltungsratsmitgliedern einberufen, an dem Ort und zu der Zeit, die in der Einberufung festgesetzt werden.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrats kann sich an jeder Sitzung des Verwaltungsrats vertreten lassen, indem er einem anderen Mitglied schriftlich, fernschriftlich, durch Telekopie oder telegraphisch Vollmacht erteilt.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Die Beschlüsse des Verwaltungsrats werden mit Stimmenmehrheit der anwesenden oder vertretenen Verwaltungsratsmitglieder gefasst.

Ein schriftlich gefasster Beschluss, der von allen Verwaltungsratsmitgliedern genehmigt und unterschrieben ist, ist genauso rechtswirksam wie ein anlässlich einer Verwaltungsratsitzung gefasster Beschluss.

**Art. 9.** Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, alle Verwaltungs- und Verfügungshandlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszwecks notwendig sind oder diesen fördern. Alles, was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtigen Satzungen der Hauptversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrats.

Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse hinsichtlich der täglichen Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft nach vorheriger Ermächtigung der Generalversammlung an ein oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, an einen Rat (dessen Mitglieder nicht Verwaltungsratsmitglieder zu sein brauchen) oder an eine Einzelperson, welche nicht Verwaltungsratsmitglied zu sein braucht, übertragen, dessen Befugnisse vom Verwaltungsrat festgesetzt werden.

Der Verwaltungsrat kann auch Spezialvollmachten an irgendwelche Personen, die nicht Mitglied des Verwaltungsrates zu sein brauchen, geben. Er kann Spezialbevollmächtigte sowie Angestellte ernennen und widerrufen, sowie ihre Vergütungen festsetzen.

**Art. 10.** Die Gesellschaft wird nach aussen verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch die Einzelunterschrift eines im Rahmen der ihm erteilten Vollmachten handelnden Delegierten des Verwaltungsrats.

**Art. 11.** Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Kommissare überwacht, welche nicht Aktionär zu sein brauchen.

Die Generalversammlung ernennt den oder die Kommissare und setzt ihre Anzahl, die Amtszeit, die sechs Jahre nicht überschreiten darf, sowie die Vergütungen fest.

**Art. 12.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres, ausser dem ersten Geschäftsjahr, das am Tag der heutigen Gründung beginnt und am 31. Dezember 2005 enden wird.

**Art. 13.** Vom Nettogewinn sind fünf Prozent (5%) für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage zu verwenden. Diese Verpflichtung ist wieder aufgehoben, wenn und solange die gesetzliche Rücklage zehn Prozent (10%) des im Artikel 3 festgesetzten gezeichneten Aktienkapitals, so wie es gegebenenfalls angehoben oder herabgesetzt wurde, erreicht hat.

Die Generalversammlung wird, auf Empfehlung des Verwaltungsrats, über die Verwendung des Nettogewinns beschliessen.

Im Falle von Aktien, die nicht voll eingezahlt sind, werden die Dividenden pro rata der Einzahlung anbezahlt.

Unter Beachtung der diesbezüglichen gesetzlichen Vorschriften können Vorschussdividenden ausgezahlt werden.

**Art. 14.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt (die natürliche oder juristische Personen sein können), die durch die Generalversammlung die die Auflösung beschlossen hat, unter Festlegung ihrer Aufgaben und Vergütung ernannt werden.

**Art. 15.** Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915.

#### *Kapitalzeichnung und Einzahlung*

Die Komparenten haben die Aktien wie folgt gezeichnet und eingezahlt:

Aktionär	Gezeichnetes Kapital	Eingezahltes Kapital	Aktienzahl
1) Herr René Faltz, vorgeannt . . . . .	31.968,-	31.968,-	999
2) Herr Lennart Stenke, vorgeannt . . . . .	32,-	32,-	1
Total . . . . .	32.000,-	32.000,-	1.000

Demzufolge steht der Gesellschaft der Betrag von zweiundeissigtausend Euro (32.000,- EUR) zur Verfügung, was dem unterzeichneten Notar nachgewiesen und von ihm ausdrücklich bestätigt wird.

#### *Bescheinigung*

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

48680

*Kosten*

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen oder Lasten, die unter irgendeiner Form der Gesellschaft zu Lasten fallen oder sonst aufgrund der Gründung von ihr getragen werden, werden auf 1.650,- EUR abgeschätzt.

*Ausserordentliche Generalversammlung*

Alsdann traten die Erschienenen, die das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre zusammen, zu der sie sich als rechtens einberufen bekennen.

Nachdem sie die ordnungsgemässe Zusammensetzung dieser Hauptversammlung festgestellt haben, wurden einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrats wird auf drei (3), die der Kommissare auf einen (1) festgesetzt.

2. Zu Mitgliedern des Verwaltungsrats werden ernannt:

- Herr Lennart Stenke, Kaufmann, geboren in S-Sundbyberg, am 22. September 1951, beruflich wohnhaft in L-1720 Luxemburg, 6, rue Heine.

- Herr René Faltz, Rechtsanwalt, geboren in Luxemburg, am 17. August 1953, beruflich wohnhaft in L-1611 Luxemburg, 41, avenue de la Gare.

- Herr Tom Felgen, Rechtsanwalt, geboren in Luxemburg, am 14. Dezember 1971, beruflich wohnhaft in L-1611 Luxemburg, 41, avenue de la Gare.

3. Zum Kommissar wird ernannt:

- THE SERVER GROUP EUROPE S.A., mit Sitz in L-1720 Luxemburg, 6, rue Heine, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 68.574.

4. Der Sitz der Gesellschaft ist in L-1611 Luxemburg, 41, avenue de la Gare.

5. Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars werden auf sechs Jahre festgesetzt und enden sofort nach der jährlichen Hauptversammlung vom Jahre 2010.

6. Der Verwaltungsrat erhält die Erlaubnis, seine Befugnisse zur täglichen Geschäftsführung gemäss Artikel 9 der Gesellschaftsordnung zu delegieren.

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: L. Stenke, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 27 mai 2005, vol. 469, fol. 15, case 7. – Reçu 320 euros.

*Le Receveur (signé): P. Molling.*

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 30 mai 2005.

A. Lentz.

(044024.3/221/179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2005.

**LUX TECHNICOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3327 Crauthem.

R. C. Luxembourg B 73.788.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043433.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

**BETONS FRAIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Schifflange, Zone Industrielle «Um Monkeler».

R. C. Luxembourg B 6.752.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 avril 2005*

La société MAZARS est renommée comme réviseur d'entreprises pour l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2005.

MAZARS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06905. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043504.3/1682/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.



48681

**LUXGAS-HANDEL, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5376 Uebersyren.  
R. C. Luxembourg B 43.704.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043435.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

**MD2 MARKETING DIFFUSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 82.977.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043438.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

**MENUISERIE HILGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6850 Manternach.  
R. C. Luxembourg B 39.210.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043440.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

**NARO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2560 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 88.606.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043442.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

**NITTLER ALL TOURS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 9.478.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043452.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

**SOPARSEC S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 34.585.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

Signatures.

(043513.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

**R.P.S. HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 84.521.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06801, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

R.P.S. HOLDING, S.à r.l.

Signatures

(043451.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

**STAR WORLD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 79.772.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06804, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

STAR WORLD S.A.

Signatures

(043459.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

**GLOBEHOTELS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 72.934.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06832, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

GLOBEHOTELS S.A.

Signatures

(043460.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

**BENETTON REAL ESTATE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 79.876.

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires en date du 10 mai 2005 que les personnes suivantes ont été re-nommées avec effet immédiat aux fonctions d'administrateurs de la société:

- Monsieur Mauro Fava, Administrateur de sociétés, demeurant à Vicolo S. Antonino n.5/b, Treviso, Italie;
- Monsieur Giuseppe Mazzocato, Administrateur de sociétés, demeurant à 12, rue J. Engling, L-1466 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;
- Monsieur Silvano Cassano, Administrateur de sociétés, demeurant à via Schiavonia n.146/6, Preganziol, TV-Italie;
- Monsieur Pier Francesco Facchini, Administrateur de sociétés, demeurant à Viale Monfenera n.16/C, Treviso, Italie.

Il résulte également de ladite assemblée que PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, a été re-nommée avec effet immédiat comme commissaire aux comptes de la société.

L'assemblée a renouvelé le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 mai 2005.

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE03980. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043469.3/4170/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

**DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 71.800.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06819, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL S.A.

Signatures

(043463.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

**BENETTON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 78.734.

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires en date du 10 mai 2005 que les personnes suivantes ont été re-nommées avec effet immédiat aux fonctions d'administrateurs de la société:

- Monsieur Massimo Branda, Administrateur de sociétés, demeurant à Via Manzoni n.25, Torino, Italie;
- Monsieur Mauro Fava, Administrateur de sociétés, demeurant à Vicolo S. Antonino n.5/b, Treviso, Italie;
- Monsieur Giuseppe Mazzocato, Administrateur de sociétés, demeurant à 12, rue J. Engling, L-1466 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;
- Monsieur Giancarlo Olgiati, Administrateur de sociétés, demeurant à Via Nassa 21, Lugano, Suisse;
- Monsieur Pier Francesco Facchini, Administrateur de sociétés, demeurant à Viale Monfenera n.16/C, Treviso, Italie.

Il résulte également de ladite assemblée que PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., ayant son siège social à 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, a été re-nommée avec effet immédiat comme commissaire aux comptes de la société.

L'assemblée a renouvelé le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 mai 2005.

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE03982. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043472.3/4170/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

**UNIT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 30.253.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

FIDUPAR

Signatures

(043512.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

**ENNA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 70.659.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07303, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

FIDUPAR

Signatures

(043514.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

---

48684

**BENETTON INTERNATIONAL PROPERTY N.V. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 89.123.

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires en date du 10 mai 2005 que les personnes suivantes ont été renommées avec effet immédiat aux fonctions d'administrateurs de la société:

- Monsieur Mauro Fava, Administrateur de sociétés, demeurant à Vicolo S. Antonino n.5/b, Treviso, Italie;
- Monsieur Giuseppe Mazzocato, Administrateur de sociétés, demeurant à 12, rue J. Engling, L-1466 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;
- Monsieur Pier Francesco Facchini, Administrateur de sociétés, demeurant à Viale Monfenera n.16/C, Treviso, Italie.

Il résulte également de ladite assemblée que PricewaterhouseCoopers N.V., ayant son adresse à Amstelstation, Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam, Pays Bas, a été renommée avec effet immédiat comme commissaire aux comptes de la société.

L'assemblée a renouvelé le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 mai 2005.

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE03984. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043474.3/4170/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

**BENETTON HOLDING INTERNATIONAL N.V. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 89.124.

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires en date du 10 mai 2005 que les personnes suivantes ont été renommées avec effet immédiat aux fonctions d'administrateurs de la société:

- Monsieur Silvano Cassano, Administrateur de sociétés, demeurant à Corso Moncialeri n.79, I-10100 Torino, Italie;
- Monsieur Giuseppe Mazzocato, Administrateur de sociétés, demeurant à 12, rue J. Engling, L-1466 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;
- Monsieur Giancarlo Olgiati, Administrateur de sociétés, demeurant à Via Nassa 21, Lugano, Suisse;
- Monsieur Pier Francesco Facchini, Administrateur de sociétés, demeurant à Viale Monfenera n.16/C, Treviso, Italie.

Il résulte également de ladite assemblée que PricewaterhouseCoopers N.V., ayant son adresse à Amstelstation, Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam, Pays-Bas, a été renommée avec effet immédiat comme commissaire aux comptes de la société.

L'assemblée a renouvelé le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 mai 2005.

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE03987. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043477.3/4170/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

**KRONOSPAN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 4.000.000.**

Siège social: L-4902 Soleuvre, Parc d'Activités Pafewee.  
R. C. Luxembourg B 62.594.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 24 mars 2005, que Monsieur Markus Habegger, demeurant Na Hranici 6, CZ-587 04 Jihlava, a été nommé Administrateur en remplacement de Monsieur Josef Stutz, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02750. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043597.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**MONTRouGE CAMPUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. CEREP INVESTMENT SIX, S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 104.646.

*Extrait suite aux cessions de parts sociales*

Il résulte de quatre actes de cession de parts sociales signés sous seing privé en date du 24 mars 2005, que CEREP, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), et inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.245, a cédé:

1) trente et une (31) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à la société EUROPATWEB INVESTORS S.A., une société anonyme de droit français, ayant son siège social au 11, rue François I<sup>er</sup> Paris, France 75008, et inscrite auprès du registre sous le numéro R.C.S. Paris 393 439 948;

2) vingt-cinq (25) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à la société PARANTECH EXPANSION, une société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social au 83, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, et inscrite auprès du registre sous le numéro R.C.S. Paris 433 584 232;

3) six (6) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à la société PARANDE, une société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social au 83, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, et inscrite auprès du registre sous le numéro R.C.S. Paris 414 838 615;

4) une (1) part sociale qu'elle détenait dans la Société à la société CEREP INVESTMENT HOLDINGS, L.L.C., une société à responsabilité limitée soumise au droit de Delaware, ayant son siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centreville Road, Wilmington, Delaware 19808, et inscrite dans l'Etat du Delaware.

A la suite des transferts visés ci-dessus, la société CEREP, S.à r.l. détient cent quatre-vingt-sept (187) parts sociales dans la Société.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04255. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043483.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

**K.A.M. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 22.382.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

*FIDUPAR*

*Signature*

(043515.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

**SORELU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 43.534.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 5 avril 2005 à 10.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de Mme Marie Josée Van Oost, MM. Jean Renson et Jean Quintus, Administrateurs et de la FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., Commissaire aux Comptes pour une période venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

*Pour copie conforme*

*Signature / Signature*

*Administrateur / Président*

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07290. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043577.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**SWITEX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 9.988.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

FIDUPAR

Signatures

(043516.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2005.

**FIDIPART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, Place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 65.399.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06812, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

FIDIPART, S.à r.l.

Signatures

(043527.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**S&F PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 65.428.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06815, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

S&F PARTICIPATIONS, S.à r.l.

Signatures

(043528.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**DOTCOM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 74.628.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg, le 17 mai 2005 à 10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg, et des sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l. établies au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL LTD, avec siège social au 41 Chalton Street, GB-London NW1 JD, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.

Il résulte enfin dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 17 mai 2005 à 11 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean a été élu aux fonctions d'Administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 17 mai 2005.

Pour DOTCOM S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06615. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043542.3/768/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

48687

**LES TROIS EFFE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 56.096.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06840, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

LES TROIS EFFE S.A.

Signatures

(043531.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**GECOM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 54.804.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06846, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

GECOM S.A.

Signatures

(043533.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**FINGECOM HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 54.803.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

FINGECOM HOLDING S.A.

Signatures

(043534.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**COLINAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 75.287.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg le 17 mai 2005 à 14 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg, et des sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l. établies au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL LTD, avec siège social au 41 Chalton Street, GB-London NW1 1JD, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.

Il résulte enfin dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 17 mai 2005 à 15 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean a été élu aux fonctions d'Administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 17 mai 2005.

Pour COLINAS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06605. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043543.3/768/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**GALIVER HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 80.141.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06600, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

Signature.

(043539.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**TAZ HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 64.222.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 septembre 2004 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été nommés:

*a) administrateurs:*

- Monsieur Mathis Hengel, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;

- Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont;

- Monsieur Nicolas Schaeffer jr., maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;

en remplacement de Madame Dany Gloden-Manderscheid et de Monsieur Nico Schaeffer.

*b) commissaire aux comptes:*

- Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont;

pour une période de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2008.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06385. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043548.3/535/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**K.A.M. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 22.382.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 13 avril 2005  
à 11.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des Administrateurs:

- Monsieur Koen Lozie,
- Monsieur Jean Quintus,
- COSAFIN S.A.

Les mandats des Administrateurs viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes, H.R.T. REVISION, S.à r.l.

Le mandat du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07286. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043566.3/1172/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.



48689

**SOLPAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 79.914.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2005 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été renommés:

*a) administrateurs:*

- Monsieur Gabriele Bravi, gérant de société, avec adresse professionnelle à Caracas (Venezuela), 1A, avenue con 1A Transversal de los Palos Grandes;
- Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;
- Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Les pouvoirs de l'administrateur-délégué Monsieur Gabriele Bravi sont annulés avec effet immédiat alors qu'il reste aux fonctions de président du conseil d'administration.

*b) commissaire aux comptes:*

- Monsieur Pierre Schmit, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Le mandat des organes sociaux nouvellement élu expirera à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en l'an 2010.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06382. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043553.3/535/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**SOLPAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 79.914.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06381, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(043560.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**APROVIA MANAGEMENT GFA, Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: EUR 234.125,-.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 88.017.

RECTIFICATIF

Il résulte de différents transferts de parts sociales sous seing privés en date du 22 septembre 2004, enregistrés à Luxembourg le 7 janvier 2005, réf. LSO-BA01314, que the THIRD CINVEN FUND US (N° 2) LIMITED PARTNERSHIP, ayant son siège social au 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH a cédé ses 362 parts sociales de catégorie A.

En conséquence the THIRD CINVEN FUND US (N° 2) LIMITED PARTNERSHIP détient 1 part sociale de catégorie B.

*Rectificatif de l'orthographe du nom d'un actionnaire*

Il faut lire Heems Pascal, demeurant au 3, rue Albert Lapparent, F-75007 Paris au lieu de Haems Pascal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06991. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043592.3/581/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**FINTECO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 59.611.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

(043556.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**BENTIM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 80.059.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(043559.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**VILLAPPOOL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 85.135.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(043562.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**SWITEX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 9.988.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 13 mai 2005 à 15.00 heures*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.  
- L'assemblée remercie Monsieur Bernard Ewen pour sa précieuse collaboration et décide à l'unanimité, de nommer en remplacement au poste d'administrateur

Madame Joëlle Lietz,

Employée privée demeurant à Luxembourg.

- Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats de Madame Denise Vervaet et LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES en tant qu'Administrateurs ainsi que le mandat de Monsieur Pierre Schill en tant que Commissaire aux Comptes.

- Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de fixer les émoluments du Commissaire aux comptes à 840,- EUR.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07288. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043571.3/1172/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**SPRINGER SCIENCE + BUSINESS MEDIA FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. WING GLOBAL PUBLISHERS, S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 93.844.

Le bilan pour la période du 2 mai 2003 au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Signature.

(043570.3/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**M.D.Z. S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 35.514.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 7 octobre 2004  
à 10.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateur de Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie et de COSAFIN S.A.
- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de nommer au poste de Commissaire aux Comptes:

V.O CONSULTING S.A.,

8, rue Haute,  
L-4963 Clemency

en remplacement de M. Noël Didier.

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes arrêtés au 30 juin 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07289. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043574.3/1172/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**TUMBA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 97.741.

Le bilan du 15 décembre 2003 (date de constitution) au 30 avril 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

Signature.

(043575.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**IMES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1274 Howald, 50, rue des Bruyères.  
R. C. Luxembourg B 63.782.

*Résolutions prises lors de l'assemblée générale du 23 mai 2005*

Les actionnaires acceptent la démission de la société CONSULTANCY AG NV de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2005. Ils décident de nommer Monsieur Jos Vandael comme administrateur-délégué avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2005 pour une durée de 4 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2008.

Les actionnaires décident de nommer Monsieur Alain Dierckx comme nouvel administrateur de la société avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2005 pour une durée de 4 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 30 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06762. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043609.3/777/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**DH REAL ESTATE AUSTRIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 78.929.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

Signature.

(043578.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**CHEMCORE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 57.934.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

Signature.

(043580.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**IW INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 87.332.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07028, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

Signature.

(043581.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**TRW AUTOMOTIVE FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 93.544.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

Signature.

(043585.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**SPORTS GROUP DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.579.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 12 mai 2005 à Luxembourg*

*Résolutions*

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat d'Administrateur de Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus et de COSAFIN S.A. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes au 31 décembre 2005.

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes au 31 décembre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

SPORTS GROUP DEVELOPMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07292. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043583.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**ITERFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 55.675.

Les comptes de clôture au 31 mars 2005, enregistrés à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05847, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(043599.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**DH REAL ESTATE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 27.800.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 76.959.

Par résolution tenue le 6 mai 2005, les associés ont décidé:

1. D'accepter la démission de Monsieur Marc Mogull en tant que Gérant de la société avec effet immédiat.
2. De nommer Monsieur John Howard en tant que Gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Marc Mogull (Gérant démissionnaire).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06996. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043605.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**CRM SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2514 Luxembourg, 9, rue Jean-Pierre Sauvage.  
R. C. Luxembourg B 70.676.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06760, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

Signatures.

(043611.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**HIM (HABITATS ET INVESTISSEMENTS MOBILIERS) HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 50.536.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05288, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

Signature.

(043613.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**ABS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 43.368.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06648, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 mai 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(043633.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**LUXALPHA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 98.874.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2005*

Sont réélus au Conseil d'Administration pour un terme d'un an:

- M. Roger Hartmann, Président;
- M. Bernd Stiehl, membre;
- M. Alain Hondequin, membre;
- M. Hermann Kranz, membre;
- M. Pierre Delandmeter, membre.

Est réélu Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an: ERNST & YOUNG S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2005.

*Pour LUXALPHA SICAV*

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

V. Bernard / I. Asseray

*Director / Director*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05459. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043634.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**LUXALPHA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 98.874.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BE05460, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

*Pour LUXALPHA SICAV*

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

V. Bernard / I. Asseray

*Director / Director*

(043636.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**IMES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1274 Howald, 50, rue des Bruyères.  
R. C. Luxembourg B 63.782.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06761, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

*Signature.*

(043615.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**DH REAL ESTATE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.741.275,-.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 74.957.

Par résolution tenue le 6 mai 2005, les associés ont décidé:

1. d'accepter la démission de Monsieur Marc Mogull en tant que Gérant de la société avec effet immédiat,
2. de nommer Monsieur John Howard en tant que Gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Marc Mogull (Gérant démissionnaire).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

*Signature.*

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07001. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043642.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**SELLA CAPITAL MANAGEMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 96.386.

*Extrait des décisions prises lors du Conseil d'Administration du 10 novembre 2004*

Le Conseil d'Administration accuse réception de la démission de Monsieur Jean-Louis Catrysse de ses fonctions d'Administrateur avec effet au 23 septembre 2004.

Le Conseil d'Administration décide de coopter Madame Alessandra Degiugno aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Louis Catrysse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06780. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043629.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**UBS LUXEMBOURG SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 76.778.

*Résolution circulaire du 25 janvier 2002*

Mandat non renouvelé:

- M. Heinz Hämmerli,
- M. Mario Cueni,
- M. Albert Gnad,
- M. Manuel Hauser.

*Résolution circulaire du 1<sup>er</sup> août 2003*

Mandat non renouvelé:

- M. Thomas Steiger.

*Lettre de résignation avec effet au 31 août 2001*

Mandat non renouvelé:

- M. John Glesener.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 mai 2005.

*Pour UBS LUXEMBOURG SICAV*

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

C. Nilles / I. Asseray

*Associate Director / Director*

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07091. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043631.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**UBS LUXEMBOURG SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 76.778.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 15 avril 2005*

Sont élus au Conseil d'Administration pour le terme d'un an:

- Monsieur Roger Hartmann, Président;
- Monsieur Bernd Stiehl, Administrateur;
- Monsieur Alain Hondequin, Administrateur;
- Monsieur Hermann Kranz, Administrateur.

Est réélu Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an: PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

*Pour UBS LUXEMBOURG SICAV*

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

I. Asseray / V. Bernard

*Director / Director*

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2005, réf. LSO-BE03129. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043627.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**UBS LUXEMBOURG SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 76.778.

Le bilan au 30 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BE03133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

Pour UBS LUXEMBOURG SICAV

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

V. Bernard / I. Asseray

Director / Director

(043624.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**EUROTHERMIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Mondercange.  
R. C. Luxembourg B 48.991.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06667, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 mai 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(043635.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**LA ROMANTICA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 63.732.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06672, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 mai 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(043637.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**VYVA S.C.I., Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-8606 Bettborn, 7, Um Rëmmerbiërg.  
R. C. Luxembourg E 684.

**STATUTS**

L'an deux mille cinq, le vingt mai.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1. Monsieur Arthur Bour, professeur, né à Luxembourg, le 17 février 1958 (matricule 1958 0217 179), demeurant à L-8606 Bettborn, 7, Um Rëmmerbiërg,

2. Madame Yvonne Steichen, employée privée, épouse de Monsieur Arthur Bour, née à Diekirch, le 16 janvier 1963 (matricule 1963 0116 301), demeurant à L-8606 Bettborn, 7, Um Rëmmerbiërg.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société civile immobilière qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société a pour objet la mise en valeur et la gestion de tous les immeubles qu'elle pourrait acquérir. Elle peut faire toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement et l'exploitation.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de VYVA S.C.I., société civile immobilière.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Bettborn.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.



**Art. 5.** Le capital social est fixé à deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,00), représenté par cent (100) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,00) chacune.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Arthur Bour, prénommé, cinquante parts sociales . . . . .	50
2. Madame Yvonne Bour-Steichen, prénommée, cinquante parts sociales . . . . .	50
Total: cent parts sociales . . . . .	100

Toutes les parts ont été libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

**Art. 6.** La cession des parts s'opérera par acte authentique ou sous seing privé en observant l'article 1690 du Code civil.

Les parts sociales seront librement cessibles entre associés.

Elles ne pourront être cédées à des tiers non-associés qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers du capital social.

**Art. 7.** Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

**Art. 8.** Dans leurs rapports respectifs, les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la société, les associés sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code civil.

**Art. 9.** La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs de ses associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers ou ayants-cause de l'associé ou des associés décédés.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un ou de plusieurs des associés ne mettent pas fin à la société, qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction, de faillite ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

**Art. 10.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs administrateurs nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

En cas de décès, de démission ou d'empêchement d'un des administrateurs, il sera pourvu à son remplacement par décision des associés.

**Art. 11.** Le ou les administrateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et faire ou autoriser tous les actes et opérations rentrant dans son objet.

Le ou les administrateurs peuvent acheter tous immeubles.

Il administrent les biens de la société et ils la représentent vis-à-vis des tiers et toutes administrations, ils consentent, acceptent et résilient tous baux et locations, pour le terme et aux prix, charges et conditions qu'ils jugent convenables.

Ils touchent les sommes dues à la société à tel titre et pour telle cause que ce soit. Ils paient toutes celles qu'elle peut devoir ou en ordonnent le paiement.

Ils règlent et arrêtent tous comptes avec tous créanciers et débiteurs. Ils exercent toutes les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant.

Ils autorisent aussi tous traités, transactions, compromis, tous acquiescements et désistements, ainsi que toutes subrogations et toutes mainlevées d'inscriptions, saisies, oppositions et autres droits, avant ou après paiement.

Ils arrêtent les états de situation et les comptes qui doivent être soumis à l'assemblée générale des associés. Ils statuent sur toutes propositions à lui faire et arrêtent son ordre du jour.

Ils peuvent confier à telles personnes que bon leur semble des pouvoirs pour un ou plusieurs objets déterminés.

La présente énumération est énonciative et non limitative.

**Art. 12.** Chacun des associés a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les affaires de la société.

**Art. 13.** L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mille cinq.

**Art. 14.** Les associés se réunissent au moins une fois par an à l'endroit qui sera indiqué dans l'avis de convocation.

Les associés peuvent être convoqués extraordinairement par le ou les administrateurs quand ils le jugent convenables, mais ils doivent être convoqués dans le délai d'un mois, si la demande en est faite par un ou plusieurs associés représentant un cinquième au moins de toutes les parts sociales.

Les convocations aux réunions ordinaires ou extraordinaires ont lieu au moyen de lettres recommandées adressées aux associés au moins cinq jours à l'avance et doivent indiquer sommairement l'objet de la réunion.

Les associés peuvent même se réunir sur convocation verbale et sans délai si tous les associés sont présents ou représentés.

**Art. 15.** Dans toutes les réunions chaque part donne droit à une voix.

Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés, à moins de dispositions contraires des statuts.

**Art. 16.** Les associés peuvent apporter toutes modifications aux statuts, quelle qu'en soit la nature et l'importance.

Ces décisions portant modification aux statuts ne sont prises qu'à la majorité des deux tiers (2/3) de toutes les parts existantes.

**Art. 17.** En cas de dissolution de la société, la liquidation de la société se fera par les soins du ou des administrateurs ou de tout autre liquidateur qui sera nommé et dont les attributions seront déterminées par les associés.

Le ou les liquidateurs peuvent, en vertu d'une délibération des associés, faire l'apport à une autre société civile ou commerciale, de la totalité ou d'une partie des biens, droits et obligations de la société dissoute, ou la cession à une société ou à toute autre personne de ces mêmes droits, biens et obligations.

Le produit net de la liquidation, après le règlement des engagements sociaux, est réparti entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

**Art. 18.** Les articles 1832 et 1872 du Code civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Evaluation des frais*

Les frais incombant à la société en raison de sa constitution sont estimés approximativement à mille euros (EUR 1.000,00).

Les comparants déclarent être époux et requérir la réduction fiscale prévue pour les sociétés familiales.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Ensuite les associés se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un.
2. Est nommé administrateur pour une durée indéterminée:

Monsieur Arthur Bour, prénommé.

La société est valablement engagée par la signature individuelle de l'administrateur.

3. L'adresse de la société sera la suivante:

L-8606 Bettborn, 7, Um Rëmmerbiërg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Bour, Y. Steichen, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, vol. 24CS, fol. 33, case 9. – Reçu 12,50 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

E. Schlessler.

(044353.3/227/121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2005.

### **FINTER FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 40.352.

#### *Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 23 février 2005*

- Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2006:

\* M. M. Wassmer;

\* M. R. C. Garobbio;

- Est réélu au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2006:

\* M. C. Stadelhofer;

- Est réélue réviseur d'entreprise pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2006:

\* ERNST & YOUNG, 7, parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour FINTER FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

C. Nilles / I. Asseray

Associate Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07086. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043641.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**FINTER FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 40.352.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BE07089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour FINTER FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOUG) S.A.

C. Nilles / I. Asseray

Associate Director / Director

(043643.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**FIMVIBELUX S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 70.337.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Statutaire tenue en date du 11 mai 2005 que:

*Délibérations*

L'Assemblée renouvelle les mandats des Administrateurs pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2006 suivants:

Administrateur: Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg;

Administrateur: Maître Christian-Charles Lauer, avocat à la cour, demeurant à Luxembourg;

Administrateur: Monsieur Thierry Nowankiewicz, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée nomme la société ELITIUS & ASSOCIES S.A. avec siège social à Luxembourg, aux fonctions de Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2006.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2005.

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06555. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043666.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**FIMVIBELUX S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 70.337.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06554, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

(043668.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**SAINTE ANDREE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 50.638.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2004, ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06559, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Le Conseil d'Administration*

*Signatures*

(043655.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**B & B INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 93.538.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06551, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

*Pour la société*

*Le Conseil d'Administration*

*Signatures*

(043674.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**B & B INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 93.538.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06553, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

*Pour la société*

*Le Conseil d'Administration*

*Signatures*

(043677.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**B & B INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 93.538.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale statutaire tenue en date du 21 avril 2005 que:

*Délibérations*

L'Assemblée révoque la société FREECAP GLOBAL INC. avec siège social à Tortola (B.V.I.) de ses fonctions de Commissaire aux comptes.

L'Assemblée nomme la société ELITIUS & ASSOCIES S.A. avec siège social à Luxembourg aux fonctions de Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2008.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2005.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06552. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043673.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**NOVATOR TELECOM FINLAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 108.214.

## STATUTES

In the year two thousand and five, on the tenth day of May.  
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

NOVATOR ONE L.P., an exempted limited partnership formed in the Cayman Islands, with registered office at PO Box 309GT, Uglan house, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by its general partner NOVATOR CAYMAN LIMITED, with registered office at PO Box 309GT, Uglan house, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 10th, 2005.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

**Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form.** There is formed a private limited liability company (hereafter the «Company»), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

The Company is initially composed of one single Shareholder, subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several Shareholders, but not exceeding forty (40) Shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

**Art. 2. Object.** The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Name.** The Company will have the name of NOVATOR TELECOM FINLAND, S.à r.l.

**Art. 5. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Manager or in case of plurality of Managers, by a decision of the Board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Chapter II. Capital, Shares**

**Art. 6. Subscribed capital.** The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

**Art. 7. Increase and reduction of capital.** The capital may be changed at any time by a decision of the single Shareholder or by a decision of the Shareholders' meeting voting with the quorum and majority rules set out by article 18 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

**Art. 8. Shares.** Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of Shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of the Company and the resolutions of the single Shareholder or the general meeting of Shareholders.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The single Shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a single Shareholder. The shares may be transferred freely amongst Shareholders when the Company is composed of several Shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of Shareholders representing at least three quarters of the capital, in accordance with article 189 of the Law.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

**Art. 9. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a Shareholder.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

### Chapter III. Manager(s)

**Art. 10. Manager(s), Board of Managers.** The Company is managed by one or several Managers. If several Managers have been appointed, they will constitute a Board of Managers.

The Managers need not to be Shareholders. The Managers may be removed at any time, with or without legitimate cause, by a resolution of Shareholders holding a majority of votes.

Each Manager will be elected by the single Shareholder or by the Shareholders' meeting, which will determine their number and the duration of their mandate. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the single Shareholder or by a resolution of the Shareholders' meeting.

**Art. 11. Powers of the Manager(s).** In dealing with third parties, the Manager or the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Manager or Board of Managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of its single Manager or, in case of plurality of Managers, by the joint signature of any two Managers of the Company.

The Manager or Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not either Shareholders or not.

**Art. 12. Day-to-day management.** The Manager or Board of Managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several Manager(s) or agent(s) and will determine the Manager's/agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the Board of Managers.

**Art. 13. Meetings of the Board of Managers.** The Board of Managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among Managers present at the meeting. The Board of Managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the Board of Managers are convened by the chairman, the secretary or by any two managers. The Board of Managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager may be represented by another member of the Board of Managers.

The Board of Managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. Any decisions made by the Board of Managers shall require a simple majority. In case the number of votes for and against a decision are equal, the chairman of the meeting has a casting vote.

One or more Managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members having participated.

A written decision, signed by all Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members of the Board of Managers.

**Art. 14. Liability - Indemnification.** The Board of Managers assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

The Company shall indemnify any Manager or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a Manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or

wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such Manager or officer may be entitled.

**Art. 15. Conflict of interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a Manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Manager or officer of the Company who serves as a Manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the Board of Managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Manager's or officer's interest therein shall be reported to the single Shareholder or to the next general meeting of Shareholders.

#### Chapter IV. Shareholder(s)

**Art. 16. General meeting of Shareholders.** If the Company is composed of one single Shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of Shareholders.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) Shareholders, the decisions of the Shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Managers to the shareholders by registered mail. In this latter case, the Shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one single Shareholder, the Shareholders may meet in a general meeting of Shareholders upon call in compliance with Luxembourg law by the Board of Managers, subsidiarily by Shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the Shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the Shareholders are present or represented at a Shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A Shareholder may act at any meeting of the Shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a Shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the Board of Managers, which is final, circumstances of «force majeure» so require.

**Art. 17. Powers of the meeting of Shareholders.** Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company represents the entire body of Shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the Board of Managers by law or the Articles and subject to the object of the Company, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

**Art. 18. Procedure, Vote.** Any resolution whose purpose is to amend the present Articles or whose adoption is subject by virtue of these Articles or, as the case may be, the Law, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

Except as otherwise required by law or by the present Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by Shareholders representing at least half of the capital.

One vote is attached to each share.

#### Chapter V. Financial year, Distribution of profits

**Art. 19. Financial year.** The Company's accounting year starts on January 1st and ends on December 31st of each year.

**Art. 20. Adoption of financial statements.** At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the single Shareholder or, as the case may be, to the general meeting of Shareholders for approval.

Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 21. Appropriation of profits.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five per cent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The excess is distributed among the Shareholders. However, the Shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

**Art. 22. Interim dividends.** Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- Interim accounts are established by the manager or the Board of Managers;

- These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- The decision to pay interim dividends is taken by the Manager or the Board of Managers;
- The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened and once five percent (5%) of the net profit of the current year has been allocated to the statutory reserve.

### Chapter VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 23. Dissolution, Liquidation.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the Shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

### Chapter VII. Applicable law

**Art. 24. Applicable Law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2005.

#### *Subscription - Payment*

All the five hundred (500) shares have been subscribed by NOVATOR ONE L.P., prenamed.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### *Statement*

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in Article 183 of the commercial companies act and states explicitly that these conditions are fulfilled. Therefore, the Company is immediately endowed with its legal personality.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated one thousand five hundred Euro.

#### *Resolution of the sole shareholder*

The sole shareholder resolves to:

1. Fix the number of Managers at 3.
2. Appoint the following persons as Managers:
  - Mr Bruno Beernaerts, licencié en droit (UCL), born in Ixelles (Belgium) on November 4th, 1963, residing at B-6637 Fauvillers, 45, rue du Centre;
  - Mr David De Marco, directeur, born in Curepipe (Mauritius) on March 15th, 1965, residing at L-9186 Stegen, 12, route de Medernach;
  - Mr Alain Lam, réviser d'entreprises, born in Rose Hill (Mauritius), on February 28th, 1969, residing at L-7531 Mer-sch, 24, rue Docteur Ernest Feltgen.

The duration of the managers' mandate is unlimited.
3. Fix the address of the Company at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le dix mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

NOVATOR ONE L.P., un exempted limited partnership formé aux Des Cayman, ayant son siège social à PO Box 309GT, Uglan house, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, représenté par son general partner NOVATOR CAYMAN LIMITED, ayant son siège social à PO Box 309GT, Uglan house, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

représentée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 10 mai 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:



## Chapitre I<sup>er</sup>. Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.

**Art. 2. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Dénomination.** La Société a comme dénomination NOVATOR TELECOM FINLAND, S.à r.l.

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du Gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

## Chapitre II. Capital, Parts sociales

**Art. 6. Capital souscrit.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, chaque part étant entièrement libérée.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

**Art. 7. Augmentation et diminution du capital social.** Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces Statuts ou, selon le cas, par la loi pour toute modification des Statuts.

**Art. 8. Parts sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social, en conformité avec l'article 189 de la Loi.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

**Art. 9. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

### Chapitre III. Gérant(s)

**Art. 10. Gérants, Conseil de Gérance.** La Société est gérée par un ou plusieurs Gérants. Si plusieurs Gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de Gérance.

Les Gérants ne doivent pas être associés, Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification légitime, par une décision des associés représentant une majorité des voix.

Chaque Gérant sera nommé par l'associé unique ou les associés, selon le cas, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'associé unique ou des associés.

**Art. 11. Pouvoirs du/des Gérant(s).** Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

Envers les tiers, la société est valablement engagée par la signature de son Gérant unique ou, en cas de pluralité de Gérants, par la signature conjointe de deux Gérants.

Le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

**Art. 12. Gestion journalière.** Le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelle) des gérants/mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doivent être préalablement approuvés par le Conseil de Gérance.

**Art. 13. Réunions du Conseil de Gérance.** Le Conseil de Gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le Conseil de Gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux gérants. Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Un gérant peut en représenter un autre au Conseil.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Toute décision du Conseil de Gérance doit être prise à majorité simple. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conference call ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

**Art. 14. Responsabilité, indemnisation.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout Gérant ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité de Gérant ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un associé ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel Gérant ou mandataire pourrait prétendre.

**Art. 15. Conflit d'intérêt.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront Gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil de Gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés

à la connaissance de l'actionnaire unique ou des actionnaires au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

#### Chapitre IV. Associé(s)

**Art. 16. Assemblée générale des associés.** Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le Conseil de Gérance aux associés par lettre recommandée. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale conformément aux conditions fixées par la loi sur convocation par le Conseil de Gérance, ou à défaut, par le réviseur d'entreprises, ou à leur défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le Conseil de Gérance.

**Art. 17. Pouvoirs de l'assemblée générale.** Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au Conseil de Gérance en vertu de la loi ou les Statuts et conformément à l'objet social de la Société, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

**Art. 18. Procédure, Vote.** Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront prises par les associés représentant la moitié du capital social. Chaque action donne droit à une voix.

#### Chapitre V. Année sociale, Répartition

**Art. 19. Année sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 20. Approbation des comptes annuels.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Les comptes annuels et le compte des profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 21. Affectation des résultats.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Le surplus est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaire le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

**Art. 22. Dividendes intérimaires.** Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

- Des comptes intérimaires doivent être établis par le Gérant ou par le Conseil de Gérance;
- Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice;
- Le Gérant ou le Conseil de Gérance est seul compétent pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes;
- Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés et une fois que cinq pour cents (5%) du profit net de l'année en cours a été attribué à la réserve légale.

#### Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 23. Dissolution, Liquidation.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

### Chapitre VII. Loi applicable

**Art. 24. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2005.

#### *Souscription - Libération*

Toutes les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par NOVATOR ONE L.P., préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Constat*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 183 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement. La Société est dès lors immédiatement dotée de sa personnalité juridique.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros.

#### *Décision de l'associé unique*

L'actionnaire unique décide de:

1. Fixer le nombre de gérants à 3.

2. Nommer les personnes suivantes en tant que gérants:

- M. Bruno Beernaerts, licencié en droit (UCL), né à Ixelles (Belgique), le 4 novembre 1963, résidant à B-6637 Fauvillers, 45, rue du Centre;

- M. David De Marco, directeur, né à Curepipe (Ile Maurice), le 15 mars 1965, résidant à L-9186 Stegen, 12, route de Medernach;

- M. Alain Lam, réviseur d'entreprises, né à Rose Hill (Ile Maurice), le 28 février 1969, résidant à L-7531 Mersch, 24, rue Docteur Ernest Feltgen.

La durée du mandat des gérants est illimitée.

3. Fixer l'adresse du siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2005, vol. 148S, fol. 46, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

J. Elvinger.

(044397.3/211/476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2005.

### **DH REAL ESTATE LUXEMBOURG IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 90.500.

Par résolution tenue le 6 mai 2005, les associés ont décidé:

1. D'accepter la démission de Monsieur Marc Mogull en tant que Gérant de la société avec effet immédiat.

2. De nommer Monsieur Julian Gabriel en tant que Gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Marc Mogull (Gérant démissionnaire).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07008. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043748.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**ROYAL 22, Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 47.674.

Le bilan au 30 avril 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, sous la réf. LSO-BD05481, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(043658.3/642/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**CAIRNBULG SECURITIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin.  
R. C. Luxembourg B 108.164.

## STATUTS

L'an deux mil cinq, le 12 mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) La société CAIRNBULG INVESTMENT S.A., avec siège social à 180, rue des Aubépines L-1145 Luxembourg, RSC Luxembourg B 70.408, ici représenté par son administrateur Monsieur Pascal Wagner, né le 8 février 1966 à Pétange, comptable, avec adresse professionnelle à L-4735 Pétange, 81, rue J-B Gillardin, en vertu d'un pouvoir de l'administrateur-délégué ci-annexé.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée.

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de CAIRNBULG SECURITIES, S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Pétange. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des gérants.

**Art. 3.** La société a pour objet l'achat, la vente, la location, la gestion d'immeubles et la prise de participations financières dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de son portefeuille. Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible de le favoriser.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée indéterminée, à partir de ce jour. L'année sociale coïncide avec l'année civile, sauf pour le premier exercice.

**Art. 5.** Le capital social entièrement libéré est fixé à huit cent mille (800.000,-) euros, divisé en mille parts sociales de huit cents (800,-) euros chacune.

Le capital social a été souscrit par les comparants.

La somme de huit cent mille (800.000,-) euros se trouve à la disposition de la société, ce qui est reconnu par les comparants.

**Art. 6.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits sans limitation de durée. Les comparants respectivement les futurs associés ainsi que le ou les gérants peuvent nommer d'un accord unanime ou plusieurs mandataires spéciaux ou fondés de pouvoir, lesquels peuvent engager seuls la société.

**Art. 7.** Les héritiers et créanciers des comparants ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit requérir l'apposition de scellés, ni ne s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administrateurs ou de sa gérance.

**Art. 8.** La dissolution de la société doit être décidée dans les formes et conditions de la loi. Après la dissolution, la liquidation en sera faite par le gérant.

**Art. 9.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

*Frais*

Les frais incombant à la société pour sa constitution sont estimés à 12.000,- euros.

*Gérance*

Les comparants ont pris les décisions suivantes:

1. est nommé gérant, Monsieur Jones John, gérant de société, demeurant à Courtenay Loge Hove BN3 2WF (GB).
2. La société est valablement engagée par la seule signature du gérant et ou celles des comparants.
3. Le siège social de la société est fixé à L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, il a signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: P. Wagner, G. d'Huart.

48710

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 mai 2005, vol. 906, fol. 97, case 11. – Reçu 8.000 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 mai 2005.

G. d'Huart.

(043656.3/207/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**ALCENTRA MEZZANINE No. 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 107.703.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 25 mai 2005*

Il a été décidé d'augmenter le nombre de gérant de un à deux.

Il a été décidé en outre de nommer avec effet immédiat et pour une durée illimitée un nouveau gérant: M. Iain Fraser Macleod, Manager, domicilié 59, Cite Millewee, L-9184 Luxembourg.

Le conseil de gérance de la société se compose dorénavant comme suit:

\* Monsieur Godfrey Abel et Monsieur Iain Fraser MacLeod.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043660.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**NORY INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 108.196.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le onze mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1. LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg B 63.130,

représentée par Madame Catherine Day-Royemans, employée privée à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 11 mai 2005.

2. VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg B 63.143, représentée par Madame Christine Coulon-Racot, employée privée à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 11 mai 2005,

lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de NORY INVEST S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à EUR 31.000,00 (trente et un mille euros), divisé en 310 (trois cent dix) actions de EUR 100,00 (cent euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à EUR 1.000.000,00 (un million d'euros) par la création et l'émission d'actions nouvelles de EUR 100,00 (cent euros) chacune.

Le Conseil d'administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces ou en nature.

Cette autorisation est valable dès à présent pour une période de cinq ans prenant fin le 11 mai 2010 et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

De même, le Conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé. Le Conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait. Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être confiée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> avril et finit le 31 mars de chaque année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit le 2<sup>ème</sup> mardi du mois d'août à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

*Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 mars 2006.

2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

*Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- VALON S.A. ....	155 actions
2.- LANNAGE S.A. ....	155 actions
Total: .....	310 actions

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de EUR 31.000,00 se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille cinq cents euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2. Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a. LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 63.130;

b. VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 63.143;

c. KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 86.086;

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

- AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 63.115.

4. Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

5. Le siège social est fixé au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Day-Royemans, C. Coulon-Racot, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, vol. 148S, fol. 52, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

J. Elvinger.

(044158.3/211/146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2005.

**LUX-LP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-8410 Steinfort, 55, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 99.261.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour compte de LUX-LP, S.à r.l.

COMPTIS S.A.

Signature

(043690.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.



**DELIAN S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 108.208.

## STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1. SWAN HOLDINGS LIMITED, avec siège social à Gibraltar, 30-38 Main Street, Suite 31, Don House, représentée par Monsieur Lucien Voet, expert-comptable, demeurant à L-8064 Bertrange, 1, Cité Millewee, en vertu d'une procuration générale, datée du 1<sup>er</sup> juillet 2003, dont une copie restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

2. SCOTMARSH FOUNDATION LLC, société de droit de l'Etat américain de Maryland, avec siège social à 21201 Baltimore, Maryland (Etats-Unis d'Amérique), 254 West Chase Street, représentée par son administrateur, Monsieur Lucien Voet, prénommé.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de DELIAN S.A.

Le siège social est établi à Bertrange.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, notwithstanding ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet toutes activités d'intermédiaire, le management, la consultance et la gestion d'entreprises dans le sens le plus large, et ceci dans le Grand-Duché du Luxembourg comme ailleurs, de démarche et de courtage, de prestation de conseil, d'étude et d'assistance dans le domaine économique au sens le plus large et ceci en dehors du Grand-Duché du Luxembourg. Elle pourra percevoir des commissions en rémunération des activités ci-dessus énoncées et dans tout autre domaine en général.

Elle peut, d'une manière générale, accomplir toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter la réalisation.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,00), divisé en six cent vingt (620) actions de cinquante euros (EUR 50,00) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, soit par la signature conjointe de deux administrateurs dont l'administrateur-délégué qui dispose d'un droit de co-signature obligatoire, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

**Art. 6.** Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois l'assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la nomination d'un administrateur-délégué.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille cinq.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quinze mai de chaque année à 14.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 12.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1. SWAN HOLDINGS LIMITED, prénommée, trois cent dix actions . . . . .	310
2. SCOTMARSH FOUNDATION LLC, prénommée, trois cent dix actions . . . . .	310
Total: six cent vingt actions . . . . .	620

Les actions ont été libérées à concurrence de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,00), de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,00) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire qui le constate.

#### *Constatation*

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,00).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Johan De Laet, employé, né à Bonheiden (Belgique), le 15 avril 1976, demeurant à B-2070 Zwijndrecht, Krijgsbaan 249;

b) Monsieur Juanito Staes, employé, né à Tumhout (Belgique), le 27 novembre 1973, demeurant à B-2930 Brasschaat, Bredestraat 53;

c) Madame Helena Arits, employée, née à Maaseik (Belgique), le 15 novembre 1975, demeurant à B-2070 Zwijndrecht, Krijgsbaan 249.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille dix.

2. Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 43.298.

Le mandat du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille dix.

3. Est nommé administrateur-délégué:

Monsieur Johan De Laet, prénommé.

4. Le siège social est établi à L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant des comparantes, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Voet, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, vol. 24CS, fol. 33, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

E. Schlessler.

(044348.3/227/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2005.

**SWIP GLOBAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 96.372.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Signature.

(043686.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**SWIP GLOBAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 96.372.

Faisant suite à la démission de Yves Hastert le 23 août 2004, le Conseil d'Administration a décidé de coopter Roger Charles Barker.

Faisant suite à l'assemblée générale du 22 avril 2005 sont nommés administrateurs:

- Andy Frepp,
- Roger Charles Barker,
- Marc de Leye.

Est nommé réviseur d'entreprises:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06715. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043708.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**SANILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 107, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 28.298.

DISSOLUTION

Extrait

Il découle d'un acte reçu le 11 mai 2005 par maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette que la société a été dissoute et liquidée.

Que décharge pleine et entière a été accordée aux gérants.

Les livres et les documents de la sociétés seront conservés pendant une durée de cinq (5) années au siège social de la société, sis à L-8009 Strassen, 107, route d'Arlon.

Pour extrait conforme, délivré, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 mai 2005.

A. Biel

Notaire

(043741.4/203/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

**MERRILL LYNCH FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 34.079.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(043688.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**MERRILL LYNCH FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 34.079.

Faisant suite à la démission de Debra Landsman-Yaros le 13 avril 2004, le Conseil d'Administration a décidé de coopter Geoffrey Post, suite à la démission de Terry Kimball Glenn le 5 janvier 2005, le Conseil d'Administration a décidé de coopter Andrew J. Donohue.

Faisant suite à l'assemblée générale du 8 avril 2005 sont nommés administrateurs:

- Andrew J. Donohue,
- James Charrington,
- Geoffrey Douglas Radcliffe.

Est nommé réviseur d'entreprises:

- DELOITTE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06708. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043710.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**MFS INVESTMENT MANAGEMENT COMPANY (LUX) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 76.467.

Faisant suite à l'assemblée générale du 17 mai 2005, sont nommés administrateurs:

- Martin E. Beaulieu,
- Peter D. Laird,
- Robin A. Stelmach,
- Maria H. Dwyer.

Est renommé Réviseur d'Entreprise:

DELOITTE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06735. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043695.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**MFS INVESTMENT MANAGEMENT COMPANY (LUX) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 76.467.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06737, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(043692.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**GLAE, A.s.b.l., GROUPEMENT LUXEMBOURGEOIS DE L'AERONAUTIQUE ET DE L'ESPACE,  
Association sans but lucratif.**

Siège social: Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi.  
R. C. Luxembourg F 1.098.

—  
STATUTS

Entre les soussignés:

- ENTREPRISE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS, établissement public de droit luxembourgeois, ayant son siège à L-2020 Luxembourg, 8A, avenue Monterey, représentée par M. Marcel Heinen, Directeur.
- HITEC LUXEMBOURG S.A., société d'ingénierie et de développement de droit luxembourgeois, ayant son siège à L-1458 Luxembourg, 5, rue de l'Eglise, représentée par M. Yves Elsen, Managing Partner & CEO.
- LUXSPACE, S.à r.l., société d'ingénierie de l'espace de droit luxembourgeois, ayant son siège à L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf Building B, représentée par M. Jochen Harms, General Manager.
- SES ASTRA S.A., opérateur de satellites de droit luxembourgeois, ayant son siège à L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf, représentée par M. Ferdinand Kayser, President & CEO.
- TELINDUS LUXEMBOURG S.A., société de services en télécommunications et informatique de droit luxembourgeois, ayant son siège à L-8009 Strassen 81-83, route d'Arlon, représentée par M. Gérard Hoffmann, Président du conseil d'administration.

Lors de l'assemblée constituante du 2 février deux mille cinq (2005), il a été décidé à l'unanimité des voix des membres présents et représentés de créer une association sans but lucratif dénommée GROUPEMENT LUXEMBOURGEOIS DE L'AERONAUTIQUE ET DE L'ESPACE, Association sans but lucratif et d'adopter les statuts suivants:

**Titre I<sup>er</sup>. Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association est dénommée GROUPEMENT LUXEMBOURGEOIS DE L'AERONAUTIQUE ET DE L'ESPACE, Association sans but lucratif, (en abrégé GLAE, A.s.b.l.). Elle se trouve régie par les présents statuts et par la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi.

**Art. 3.** L'association a pour objet:

- de servir de lien permanent entre ses membres;
- de conseiller ses membres et de défendre sur le plan national et sur le plan international par tous les moyens jugés adéquats les intérêts communs professionnels, économiques et sociaux de ses membres.

Dans l'accomplissement de son objet, l'association agit en étroite collaboration avec la Fédération des Industriels Luxembourgeois, association sans but lucratif, et lui soumet toute proposition utile contribuant à l'amélioration de la situation de ses membres ou celle de l'industrie.

L'association peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle est neutre du point de vue politique et confessionnel.

La mise en œuvre de son objet est réalisée en conformité des dispositions des présents statuts et des règlements d'ordre intérieur qui peuvent être pris par le conseil d'administration. Ces règlements d'ordre intérieur sont communiqués aux membres par les soins du conseil d'administration; ils sont tenus à la disposition de tout intéressé justifiant d'un intérêt légitime au siège de l'association.

**Art. 4.** La durée de l'association est illimitée.

**Titre II. Admission**

**Art. 5.** L'association comprend des membres effectifs et des membres associés.

Le nombre de membres est illimité. Celui des membres effectifs ne peut être inférieur à trois (3).

**Art. 6.** L'admission ou, le cas échéant, le refus d'admission d'un membre sont décidés par le conseil d'administration conformément aux dispositions du titre VI des présents statuts. Sa décision est souveraine. Elle ne doit pas être motivée et le conseil d'administration reste en toutes circonstances libre de refuser l'admission d'un membre. La décision du conseil d'administration est communiquée à l'intéressé par lettre recommandée.

**Art. 7.** Ne peuvent adresser au conseil d'administration une candidature d'admission:

7.1. comme membre effectif, que les personnes physiques ou morales, membres de la FEDIL (FEDERATION DES INDUSTRIELS LUXEMBOURGEOIS), Association sans but lucratif, exerçant, entièrement ou partiellement, une ou plusieurs activités dans le domaine spatial sous forme de conseils, produits ou services, et disposant d'une organisation technique, commerciale et financière adéquate pour la réalisation de cette activité et demeurant, respectivement établis, au Luxembourg.

7.2. comme membre associé, les personnes physiques ou morales basées au Luxembourg qui, en raison de leurs activités ou connaissances, peuvent apporter un soutien à l'association.

### **Titre III. Démission, Exclusion, Suspension**

**Art. 8.** La qualité de membre cesse de plein droit par le décès, la mise en faillite, la mise en liquidation volontaire ou judiciaire ou l'ouverture d'une procédure de gestion contrôlée d'un membre.

La qualité de membre effectif se perd dans les cas suivants:

(a) chaque membre est libre de se retirer à tout moment de l'association en adressant par écrit sa démission au conseil d'administration;

(b) le fait de se retirer des activités mentionnées sous l'article 7.1.;

(c) est réputé démissionnaire le membre qui ne paie pas sa cotisation, dans les deux mois qui suivent un rappel qui lui a été adressé par lettre recommandée;

(d) l'assemblée générale, statuant à la majorité des deux tiers des voix, peut prononcer l'exclusion d'un membre qui viole ses obligations statutaires ou qui nuit gravement aux intérêts ou à l'image de l'association.

La qualité de membre associé se perd lorsque l'assemblée générale, statuant à la majorité des deux tiers des voix en décide ainsi, respectivement s'il se retire de l'association en adressant une lettre de démission au conseil d'administration.

**Art. 9.** Le membre qui ne fait plus partie de l'association aux termes des dispositions de l'article 8 ainsi que ses ayants-droits n'ont aucun droit sur le fonds social. Ils ne peuvent réclamer ou requérir ni relevé, ni reddition des comptes, ni apposition des scellés, ni inventaire. Les cotisations versées restent acquises à l'association.

### **Titre IV. Cotisations**

**Art. 10.** Le montant de la cotisation annuelle des membres effectifs est fixé chaque année, pour l'exercice à venir, par l'assemblée générale annuelle, sur proposition du conseil d'administration. Les cotisations sont payables dans le mois qui suit l'appel de cotisation. La cotisation annuelle d'un membre effectif ne peut dépasser le montant de 4.500,- EUR (quatre mille cinq cents euros) indexé.

Les membres associés sont exemptés de l'obligation de verser une cotisation annuelle à l'association.

### **Titre V. Assemblée Générale**

**Art. 11.** L'assemblée générale est composée de tous les membres effectifs. Les membres associés peuvent y assister sans que pour autant ils ne disposent du droit de vote.

**Art. 12.** Seuls les membres effectifs disposent du droit de vote à l'assemblée générale.

**Art. 13.** L'assemblée générale est le pouvoir souverain de l'association. Elle possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi ou les présents statuts.

Sont notamment réservées à sa compétence:

1. les modifications des statuts;
2. la nomination et la révocation des membres du conseil d'administration;
3. l'adoption des budgets et des comptes;
4. la dissolution de l'association;
5. l'exclusion des membres.

**Art. 14.** Il doit être tenu au moins une assemblée générale au premier trimestre de chaque année. L'exercice social commence le premier (1<sup>er</sup>) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice qui commence le jour de la constitution de l'association et se termine le trente et un (31) décembre deux mille cinq (2005). Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration toutes les fois que les intérêts de l'association l'exigent. Elle doit l'être à la demande écrite d'un cinquième (1/5) des membres au moins.

**Art. 15.** L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à tous les membres au moins quinze (15) jours avant l'assemblée.

L'ordre du jour est mentionné dans la convocation.

L'assemblée générale ne peut délibérer valablement que si la moitié des membres effectifs sont présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des voix, sauf disposition contraire prévue par la loi ou les présents statuts.

L'assemblée ne peut délibérer valablement que sur les points mentionnés à l'ordre du jour.

**Art. 16.** Chaque membre effectif a le droit de se faire représenter par un autre membre effectif moyennant procuration écrite à remettre au Président du Conseil d'Administration deux jours avant l'assemblée. Chaque membre a une (1) voix.

**Art. 17.** Le vote a lieu à main levée, sauf décision contraire à prendre par l'assemblée générale sur demande d'un membre effectif.

**Art. 18.** L'assemblée générale, convoquée extraordinairement pour modifier les statuts, délibère dans les conditions de présence et de majorité prévues par la loi.

**Art. 19.** L'assemblée générale délibère sur la dissolution de l'association dans les conditions de présence et de majorité prévues par la loi.

**Art. 20.** Un registre de procès verbaux est conservé au siège social où tous les membres, ainsi que tout intéressé justifiant d'un intérêt légitime, peuvent en prendre connaissance, mais sans déplacement du registre.

## Titre VI. Administration

**Art. 21.** L'association est administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins et de neuf (9) membres au plus.

Dans la limite de ce qui précède, chaque membre effectif est représenté par un (1) administrateur au sein du Conseil d'Administration.

L'assemblée générale décide du nombre d'administrateurs à élire et élit les administrateurs.

Sont éligibles comme administrateurs:

- les personnes physiques, membres effectifs;
- les personnes physiques, représentants mandatés de personnes morales, membres effectifs.

Chaque administrateur est élu pour un terme de trois (3) ans, à moins que l'assemblée générale se prononce sur un autre terme au moment des élections. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Les candidatures sont à adresser par écrit au moins deux (2) jours ouvrables avant la date de l'assemblée au secrétaire de l'association.

La qualité d'administrateur se perd lorsque l'administrateur quitte le membre qui l'a mandaté ou lorsque ce membre effectif, qui a conféré l'éligibilité à l'administrateur, n'est plus membre de l'association.

**Art. 22.** En cas de vacance d'un poste d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit de pourvoir provisoirement à son remplacement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive du nouvel administrateur qui termine le mandat de l'administrateur dont le poste est devenu vacant.

Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président et un ou deux vice-président(s) et il détermine la durée de leurs fonctions.

En cas d'empêchement du président, ses fonctions sont assumées par un vice-président ou, à défaut, par un autre membre du conseil d'administration.

Les fonctions d'administrateur ne donnent pas lieu à rémunération, mais les frais qu'elles comportent sont remboursés par l'association.

**Art. 23.** Le conseil d'administration se réunit sur convocation du Président au moins huit jours avant la date prévue pour la réunion. Il ne peut valablement délibérer que si la majorité des membres est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de parité de voix, celle du Président est prépondérante. Les décisions sont consignées par le secrétariat sous forme de procès-verbaux, conservés au secrétariat où chaque membre peut en prendre connaissance.

**Art. 24.** Le conseil d'administration gère l'association, convoque et organise les assemblées générales et exécute les décisions de celles-ci. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition de l'association. Il est habilité à établir des règlements d'ordre intérieur qui compléteront les présents statuts pour assurer le bon déroulement de l'activité de l'association.

Le conseil d'administration représente l'association dans ses relations avec les particuliers, les pouvoirs publics, les organisations professionnelles et tous autres tiers. Il dresse les comptes annuels et le projet de budget de l'exercice à venir.

Le conseil d'administration peut, sous sa responsabilité, déléguer ses pouvoirs, soit pour la gestion journalière de l'association, soit pour une ou plusieurs affaires déterminées à un ou plusieurs de ses membres ou à des tiers.

Les travaux administratifs et financiers journaliers sont confiés par le conseil d'administration à un membre du secrétariat de la FEDERATION DES INDUSTRIELS LUXEMBOURGEOIS, A.s.b.l. qui assiste également aux réunions du conseil d'administration et aux assemblées et en dressera rapport. Il gère les comptes de l'association et est habilité à signer la correspondance de l'association.

Le conseil d'administration peut constituer des commissions ou groupes de travail comportant au moins un administrateur et des experts techniques externes au conseil d'administration.

Tous les actes qui ne sont pas expressément réservés à l'assemblée générale, soit par la loi, soit par les statuts, sont de la compétence du conseil d'administration et l'énumération qui précède est énonciative et non limitative.

**Art. 25.** Sous réserve des dispositions de l'article 24, alinéas 3 et 4, la signature du président, ensemble avec celle d'un autre administrateur engage valablement l'association. En cas d'empêchement du président, la signature du vice-président ensemble avec celle d'un autre administrateur engage valablement l'association.

Les administrateurs pourront donner mandat écrit à un membre du conseil d'administration pour les représenter aux réunions, un administrateur ne pouvant représenter qu'un seul administrateur absent. Pareil mandat n'est valable que pour une séance.

**Art. 26.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont intentées ou soutenues au nom de l'association par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président.

**Art. 27.** Tout administrateur qui serait absent à trois (3) réunions du conseil d'administration par exercice, sans motif valable, est considéré comme démissionnaire de son poste d'administrateur.

## Titre VII. Surveillance

**Art. 28.** Chaque année, l'assemblée générale désigne deux commissaires ne faisant pas partie du conseil d'administration, dans le but de vérifier à la fin de l'exercice les comptes, les écritures, les recettes et les dépenses et la consistance du capital. Ces commissaires soumettent leur rapport à l'assemblée générale qui est appelée à délibérer sur les décomptes de l'exercice écoulé.

### **Titre VIII. Rapports avec la FEDERATION DES INDUSTRIELS LUXEMBOURGEOIS, A.s.b.l.**

**Art. 29.** Le GLAE, A.s.b.l. ainsi que ses membres sont affiliés à la FEDERATION DES INDUSTRIELS LUXEMBOURGEOIS, A.s.b.l.

Par son adhésion à la Fédération des Industriels Luxembourgeois, l'association et ses membres reconnaissent se soumettre aux statuts de la première nommée.

### **Titre IX. Modification des Statuts, Dissolution, Liquidation**

**Art. 30.** Il est procédé aux modifications des statuts et à la dissolution de l'association conformément aux dispositions de la loi.

En cas de dissolution, l'actif net, restant après acquittement du passif, reçoit l'affectation à déterminer par l'assemblée générale qui aura prononcé la dissolution.

En cas de dissolution judiciaire de l'association conformément à l'article dix-huit (18) de la loi, la décision sur l'affectation de l'actif net après acquittement du passif appartient à l'assemblée générale à convoquer par le ou les liquidateurs.

### **Titre X. Arbitrage**

**Art. 31.** Tous différends et contestations qui pourront s'élever à l'occasion de l'interprétation et de l'application des présents statuts ou des règlements d'ordre intérieur de l'association, soit entre l'association et un ou plusieurs membres, soit entre membres, seront résolus par arbitrage conformément au règlement d'arbitrage de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg. La décision arbitrale n'est susceptible ni d'appel, ni d'un autre recours. La voie judiciaire est en toute hypothèse exclue.

### **Titre XI. Disposition Générale**

**Art. 32.** Pour tous les points non prévus par les présents statuts, la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif et les établissements d'utilité publique et ses modifications s'appliquent.

Luxembourg, le 2 février 2005.

ENTREPRISE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS LUXEMBOURG

Signature

HITEC LUXEMBOURG S.A.

Signature

LUXSPACE, S.à r.l.

Signature

SES ASTRA S.A.

Signature

TELINDUS LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00559. – Reçu 553 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044692.3/000/210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

### **LUX-JARDINS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.400,-.**

Siège social: L-3879 Schifflange, 26, rue Dr Welter.

R. C. Luxembourg B 74.362.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07406, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour compte de LUX-JARDINS, S.à r.l.

COMPTIS S.A.

Signature

(043691.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.